

Dossier suivi par Céline Bréal Directrice de la fondation A*MIDEX Téléphone : 04 91 39 65 51 Mobile : 06 68 33 90 30

Celine.breal@univ-amu.fr

Comité de Pilotage A*MIDEX Le 15 juillet 2019 de 14h00 à 16h00 Procès-verbal de séance

Siégeaient :

- Pour Aix-Marseille Université :
 - ✓ Denis Bertin, Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX
- Pour le CNRS : Ghislaine Gibello, Déléguée régionale
- Pour l'INSERM : Aurélie Philippe, Adjointe au Délégué régional
- Pour le CEA Cadarache : Bernard Besnainou, Chef de la Cellule animation scientifique et actions régionales, représentait Jean-Michel Morey, Directeur adjoint du centre de Cadarache
- Pour l'AP-HM: Emilie Garrido-Pradalie, Directrice de la Recherche, représentait Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général
- Pour l'IRD : Claire-Isabelle Coquin, Directrice de Mission d'évaluation et de programmation de la recherche représentait Jean-Paul Moatti, P-DG par intérim
- Pour l'IEP: Rostane Mehdi, Directeur et Sonia Schaub, Chargée de mission projets structurants
- Pour l'ECM : Bruno Cochelin, Directeur de la Recherche représentait Frédéric Fotiadu, Directeur

Assistaient à la séance :

- Pierre Chiappetta, Vice-Président Recherche
- Céline Bréal, Directrice de la fondation A*MIDEX
- Agnès Kammoun, Chargée de projet Transfert de la fondation A*MIDEX (présente pour le point 4 – AAP Transfert 2019 : programme de travail
- Amira Khellaf, Chargée du pilotage de la Coopération internationale de Recherche au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation (présente pour le point 6 - fonds international : suivi des actions structurantes),
- Camille Duran, Chargée de projet Attractivité de la Fondation A*MIDEX (présente pour le point 7 AAC Chaires d'Excellence : suivi).

Etaient excusés:

- Yvon Berland, Président
- Maryline Crivello, Directrice exécutive de la Fondation A*MIDEX
- Jean-Yves Marzin, Directeur scientifique référent du CNRS pour le site d'Aix-Marseille et Directeur de l'INSIS du CNRS
- Dominique Nobile, Délégué régional Inserm
- Jean-Michel Morey, Directeur adjoint du centre CEA de Cadarache
- Jean-Paul Moatti, P-DG par intérim IRD
- Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général AP-HM
- Frédéric Fotiadu, Directeur ECM
- Eric Berton, Vice-Président Innovation et Valorisation

















- Thierry Paul, Vice-Président Formation
- Carine Dou-Goarin, Chargée de bibliométrie au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation (point 5 reporté à la séance du 28 août 2019 - impact des financements attribués aux unités de recherche sur les productions scientifiques),

Soit 8 membres présent.e.s ou représenté.e.s sur 10.

Ordre du jour :

Cf. support de présentation en PJ.

- 1) Approbation du procès-verbal du 03 juin 2019
- 2) Informations générales
- 3) Instituts d'établissement
- 4) AAP Transfert 2019 : programme de travail
- 5) Impact des financements attribués aux unités de recherche sur la production scientifique : unités de recherches en santé, sciences et technologies avancées
- 6) Fonds international: suivi des actions structurantes
- 7) AAC Chaires d'Excellence : suivi

PV de séance

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX prie de bien vouloir excuser M. Y. Berland et Mme M. Crivello pour leur absence.

Le Directeur de l'IEP est accompagné pour cette séance de Mme S. Schaub, récemment recrutée au sein de l'institution en qualité de chargée de mission projets structurants.

1) Approbation du procès-verbal du 03 juin 2019

Cf. procès-verbal en pièce jointe.

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX soumet la rédaction du procès-verbal du Comité de Pilotage du 03 juin 2019 aux membres présent.e.s tel qu'envoyé dans sa première version.

Aucune remarque n'étant formulée en séance sur ce procès-verbal, le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX propose sa validation.

Vote d'approbation du procès-verbal du Comité du Pilotage du 03 juin 2019 à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s.

2) <u>Informations générales</u>

✓ <u>Université Européenne : AMU lauréat de l'AAP avec le projet CIVIS</u>

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX présente une actualité concernant la labellisation du projet d'université européenne CIVIS, porté par Aix-Marseille Université, en lien avec ces partenaires, lancé par la Commission européenne.















Sur 54 projets déposés, 17 projets sont retenus, parmi lesquels 14 impliquent 16 établissements français et 6 sont coordonnés par certains de ces derniers.

La dotation du projet CIVIS s'élève à 5 M€ par projet pour la période 2019 - 2022. La notification officielle n'a pas été reçue à ce jour.

L'université civique européenne CIVIS est portée par Aix-Marseille Université aux côtés de :

- l'Université Kapodistrian d'Athènes (Grèce),
- l'Université de Bucarest (Roumanie),
- l'Université Libre de Bruxelles (Belgique),
- l'Université Autonome de Madrid (Espagne),
- l'Université de Rome la Sapienza (Italie),
- l'Université de Stockholm (Suède),
- et Eberhard Karls Universität Tübingen (Allemagne)

Après la convention de dévolution du patrimoine en 2019, c'est une étape majeure franchie par l'université.

✓ Fonds pour la transformation de l'action publique : AMU lauréat (consortium MESRI, IdEx)

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX présente une actualité concernant la labellisation du projet **EASI Lab** porté par le Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, l'Université de Bordeaux en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille, l'université de Strasbourg et Sorbonne université.

Au titre de la première session de l'appel à projet 2019, lancée le 8 février 2019, 28 dossiers ont été déposés et 16 dossiers retenus. Les projets lauréats représentent un investissement total de 146 M€, dont 67 M€ financés par le FTAP.

La dotation allouée au projet EASI Lab s'élève à 5,9 M€.

La notification officielle n'a pas été reçue à ce jour.

L'idée d'**EASI Lab** est de créer un lab d'innovation qui permettra aux grandes universités de recherche de mutualiser les efforts et de partager leurs compétences en travaillant sur des problématiques de gestion communes (RH, juridiques ou financières...) et en imaginant des solutions transposables à l'ensemble des universités. Les 4 universités vont travailler ensemble afin de mettre en œuvre des améliorations sur des problématiques comme, par exemple, la simplification et la dématérialisation des élections, du circuit des conventions et de plusieurs actes de gestion RH.

✓ RHU 4 : AMU lauréat de l'AAP avec le projet Innov-CKD

Cf. documents en pièce jointe :

- Courrier de notification de l'ANR pour le projet Innov-CKD,
- Rapport final et collectif de l'ANR pour le projet Theranos.

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX présente une actualité concernant la labellisation des projets déposés dans le cadre de la vague 4 de l'appel à projets en recherche hospitalo-universitaire.















Les projets THERANOS et INNOV-CKD avaient été retenus pour l'audition orale devant un jury, fin avril 2019. Innov-CKD est lauréat, avec une enveloppe budgétaire demandé de 5 084 421€, en attente de confirmation.

Le projet veut développer des traitements personnalisés des complications coronariennes chez les patients souffrant d'atteinte rénale chronique. Il est piloté par le Pr. Laurent Bonello et Aix-Marseille Université (CV2N).

Une **réunion d'accompagnement des projets** est organisée le 18 juillet 2019, en présence de l'équipe projet, la composante, l'AP-HM et les directions centrales concernées par la mise en œuvre du projet (DAF, DRH, DRV).

Le courrier du premier Ministre n'est pas reçu mais l'ANR a déjà indiqué que la contractualisation se fera en deux temps, à l'instar des lauréats de l'appel à projets RHU3 : signature d'une convention de préfinancement puis signature d'une convention attributive d'aide sous réserve de signature de l'accord de consortium dans les 12 mois qui suivent.

Le rapport final et collectif du jury pour le **projet Theranos est diffusé, avec une notation B**, en lien avec l'aspect innovant.

Dans le cadre des échanges, le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX et la Directrice de la Recherche de l'AP-HM s'accordent pour identifier - à la rentrée - les points forts du site et ce, en vue d'un prochain lancement d'une vague 5 de l'action en recherche hospitalo-universitaire.

✓ <u>Concours d'innovation i-Lab 2019 : projet MISTRAL porté par R. Bouchakour</u>
Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX présente le succès d'un projet déposé par une startup dans le cadre du concours d'innovation i-Lab 2019. La start-up WitMonki a été créée à la suite d'un
projet A*MIDEX, lancé durant la phase probatoire.

Le projet MISTRAL-3 est une solution pour améliorer la prise en charge et la prévention des pathologies cardiaques.

Le projet **HIT APPRISE**, porté par R. Bouchakour (IM2NP), a permis de déposé 3 brevets dont la SATT-SE a concédé une licence exclusive à la start-up WitMonki, créée à la suite du projet A*MIDEX.

Cette société propose des dispositifs médicaux et des services dans le domaine de la e-santé. L'invention, un système intégré permettant de détecter les troubles du rythme cardiaque, est protégée par 3 brevets copropriété d'Aix-Marseille Université, du CNRS et de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille. La technologie conjugue des compétences en micro-électronique, en Intelligence Artificielle, en physiologie cardiovasculaire et en médecine.

✓ AAP International & Méditerranée : compte-rendu de la réunion d'installation du 21 mai 2019 Cf. document en pièce jointe : compte-rendu de la réunion d'installation des lauréats du 21 mai 2019 accompagné des annexes.

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX présente le compte-rendu de la réunion d'installation des projets International & Méditerranée, qui s'est tenue le 21 mai 2019.















L'objectif de la réunion était d'informer et échanger avec les lauréats ainsi que leur équipe scientifique et administrative impliqués dans les projets, sur le **contexte politique et administratif** qui encadre la mise en œuvre de ces projets.

21 projets sur 23 étaient représentés, soit un total de 46 participants pour les projets lauréats.

Animée par la Fondation A*MIDEX, la réunion faisait aussi intervenir les directions et services de l'Université concernés par la mise en œuvre des projets : DAF, DRH, DRV, DCP, et Dircom (ainsi que DRI pour le contexte).

Trois moments-clés ont rythmé la réunion :

- Relais entre les projets lauréats des AAP International 2013 et Méditerranée 2014 et les lauréats des AAP 2018 : diffusion de deux nouveaux films de la collection Expérimenter l'Avenir, et intervention de Pierre-Jean Arnoux (LIA iLab-Spine) qui a permis de montrer l'impact et le potentiel effet levier des financements d'A*MIDEX pour la coopération internationale en matière de recherche,
- Présentation de l'accompagnement ciblé pour le dépôt de projets européens : action de formation collective proposé à tous par Aix-Marseille Université, et accompagnement par les tutelles,
- Echanges sur l'intérêt de formaliser les coopérations internationales en matière de recherche par des accords institutionnels. Les accords sont un réel indicateur d'activité en matière de coopération, et octroient au partenariat une visibilité, et une légitimité dans les demandes de financement.

La durée de la réunion (4 heures) et la densité des échanges démontrent, sur chaque portefeuille, l'intérêt de tenir des réunions d'installation et d'accompagnement à la mise en œuvre des projets.

✓ <u>Intégration des projets complexes dans AMU : compte-rendu de la réunion du 27 mai 2019</u>

Cf. document en pièce jointe : compte-rendu de la réunion du 27 mai 2019.

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX fait suite à la session du Comité de Pilotage du 03 juin 2019, au cours duquel la Directrice exécutive de la Fondation A*MIDEX avait restitué oralement le compte-rendu de la réunion.

Etaient invitées les équipes projets des 2 Ecoles Universitaire de Recherche (AMSE et nEURo*AMU), des 2 Instituts Convergences (ILCB et CenTuri) et les 2 projet RHU3 (Epinov et Pioneer).

Le compte-rendu écrit est joint au dossier de la séance.

✓ Management des talents 2018 : état d'avancement

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX présente un état d'avancement des deux projets présélectionnés par le Comité de pilotage du 21 janvier 2019.

La Plateforme DIFFUSIF, Institut Fresnel, a diffusé largement son offre durant 3 mois, instruit les candidatures (15 candidatures reçues) et trouvé le bon profil pour le poste à pourvoir « Ingénieur de















recherche en instrumentation optique ». Il s'agit d'un doctorant financé par le programme européen Marie Curie. Le recrutement est prévu dès septembre 2019.

La Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (pour sa plateforme ArcaDIIS) a également diffusé son offre (Ingénierie logicielle et production, traitement, analyse de données) et a reçu 4 candidatures satisfaisantes, mais 3 se sont finalement désisté. Le seul candidat entendu en entretien n'a pas été retenu. Elle va donc relancer son offre, avec quelques modifications (cibler des diplômes d'ingénieur informatique notamment). Il convient de souligner le **sérieux du processus de sélection** organisé par la MMSH, avec un jury composé de membres externes internationaux.

✓ Référencement des IdEx pérennes dans HAL

Cf. document en pièce jointe : courrier transmis à Laurent Buisson (SGPI).

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX fait état d'une anomalie repérée au niveau du référencement dans HAL des publications au stade du dépôt.

A*MIDEX n'apparait que dans le menu déroulant du champ « Projet(s) ANR ». La dénomination correspond au numéro de convention attributive, liant A*MIDEX à l'ANR avant sa pérennisation. Or cela ne correspond plus au projet actuel. Les enjeux concernent notamment un mauvais référencement des publications des Idex pérennes, un défaut de visibilité et une auto-évaluation erronée.

Aussi, un courrier a été transmis à M. L. Buisson, au Secrétariat Général Pour l'Investissement, le 27 mai 2019 faisant état de l'anomalie et proposant une solution.

✓ Session plenière du CERCle, le 8 juillet 2019

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX restitue la session plenière du CERCle, qui s'est tenue le 8 Juillet 2019, en présence du Président de l'ERC Jean-Philippe Bourguignon.

Le thème de cette plenière était « Vers Horizon Europe : la place de l'ERC dans le prochain programme-cadre ». Cette réunion était importante car J-P. Bourguignon — qui termine son mandat - était à l'initiative de ce dispositif visant à favoriser le dépôt des dossiers ERC par les universités françaises. La parole a été donnée à 5 lauréats d'ERC du site avant une session d'échanges entre les participants et J-P. Bourguignon autour des **leçons d'Horizon 2020 et la place de l'ERC dans le prochain programme cadre.**

✓ Save the date! « Les sciences humaines et sociales sur le site d'Aix-Marseille : les enjeux de l'évaluation ».

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX demande aux membres du Comité de Pilotage de réserver la date du 20 septembre 2019, de 14h00 à 17h30, en vue de la reprévision de l'atelier initialement prévu en juillet 2019.

A l'occasion de ce 3^{ème} atelier du groupe de travail sur l'évaluation, il s'agira d'interroger la question de l'évaluation dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS), notamment **l'internationalisation, la valorisation et les modalités de production de savoirs**. Le site d'Aix-Marseille étant un acteur majeur















des SHS, cela rend cette question de l'évaluation fondamentale. Ce troisième groupe de travail réunira deux acteurs déjà engagés dans cette problématique: **Françoise Thibault**, déléguée générale de l'alliance thématique nationale des Sciences Humaines et Sociales, ATHENA, et **Sébastien-Yves Laurent**, Vice-Président Enjeux de société de l'Université de Bordeaux.

✓ <u>Instituts d'établissement</u>

Cf. document remis en séance : plaquette de communication et projet de fiche individuelle pour les institus d'établissement en Cancer Immunologie et Archéologie Méditerranéenne.

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX présente un point d'étape sur la création des instituts d'établissement.

A ce jour et suite aux recommandations du Board de l'IdEx, 13 instituts sont créés.

Une réunion est prévue le 17 juillet 2019 en présence des responsables scientifiques et techniques des 13 instituts, des Vice-Présidents (Recherche, Formation, International, Innovation & Valorisation), des coordonnateurs de PR2I, des directions centrales concernées (DAF, DEVE, DFD, DRH, DRV, Collège doctoral), d'un représentant de la Direction Générale des Services. L'introduction sera délivrée par M. le Président.

Des outils de communication, constitués d'une plaquette de communication générale et de deux fiches individuelles d'institut d'établissement, sont distribués. Les exemples de fiches individuelle sont les instituts d'établissement Cancer Immunologie et Archéologie Méditerranéenne.

A l'instar des experts du Board A*MIDEX, les retours des membres du Comité de Pilotage sont très favorables à ces outils de communication. Suite aux échanges, des modifications, tant sur le fond que sur la forme, seront effectuées avant leur distribution. L'objectif de cette présentation était d'initier les échanges à partir de deux fiches avant de déployer le travail pour l'ensemble des instituts créés.

Ainsi, le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX invite l'ensemble des tutelles présentes sur les instituts d'établissement à participer de manière collaborative au **comité de lecture qui se tiendra à la rentrée dans le cadre de l'élaboration des fiches des 13 instituts d'établissement.**

3) Instituts d'établissement

Cf. document en pièce jointe : Institut Matériaux avancés et nanotechnologies : réponses à l'appréciation globale du projet et aux recommandations générales formulées

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX soumet à la délibération des membres du Comité de Pilotage A*MIDEX les réponses formulées par le projet Institut Matériaux avancés et Nanotechnologies (AMUTech).

Le Comité de Pilotage A*MIDEX partage, à l'unanimité, les recommandations du Board A*MIDEX :

- <u>Notation générale du projet</u>: A. Conforme aux attentes Avis favorable avec recommandations et accompagnement du porteur ;
- Les recommandations portent sur les 4 champs suivants :















- Le porteur du projet devra être accompagné afin de resserrer les thématiques et préciser les choix stratégiques de l'institut,
- Mener un benchmark objectif, étayé et justifié,
- Identifier des domaines majeurs différenciant et s'en revendiquer afin de conforter le positionnement et la singularité de l'institut,
- Accompagner l'institut d'un Comité de pilotage externe afin de définir une feuille de route précise et suivre sa réalisation.

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX soumet à la délibération des membres du Comité de Pilotage une **proposition de répartition du financement** des instituts d'établissement pour instruction par le Comité de Pilotage (cf. diapositives 20 et 21).

Il s'agit d'un socle de financement, étant entendu étant entendu que des compléments seront demandés dans le cadre de l'appel à projet Grande Université de Recherche du Programme investissement d'avenir, dont le lancement est attendu à la rentrée universitaire et une nouvelle feuille de route sera travaillée entre les partenaires à l'automne.

Les propositions sont basées sur le périmètre et les effectifs de chaque institut ainsi que la transversalité des projets au regard des axes de recherche interdisciplinaires concernés. Elles sont analysées au regard des financements des LabEx et des autres projets lauréats du PIA, notamment l'école universitaire de recherche en neurosciences.

Une dotation annuelle est prévue, accompagnée d'une audition annuelle qui se tiendra courant juin mais dont les modalités restent à définir, qui permettra à l'ensemble des partenaires et des tutelles de suivre l'activité scientifique et le déroulé de la trajectoire eu égard aux attentes d'un institut d'établissement.

Le Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable, à l'unanimité :

- à la répartition d'une enveloppe de 5 000 000€ pour le budget prévisionnel 2020,
- à la fixation d'une dotation minimale estimée au maximum à 100 K€ dans le cadre du Budget Rectificatif n°2 2019 pour certains instituts d'établissement, soit une enveloppe maximale de 700 000€ concernant 7 instituts d'établissement.

4) AAP Transfert 2019 : programme de travail

Cf. document en pièce jointe : note de synthèse.

La Chargée de projet Transfert de la Fondation A*MIDEX présente le cadre général du programme de travail Transfert pour les années 2019 à 2021.















Les objectifs du programme Transfert sont de **renforcer la recherche partenariale** entre établissement(s) de recherche et acteur(s) issu(s) du monde de l'entreprise, de la culture ou de la société civile, fondée sur une mutualisation d'intérêt, de moyens et de compétences pour:

- Transformer les relations entre la recherche académique et les secteurs socio-économiques et culturels pour atteindre en commun des résultats profitables aux deux parties,
- Accompagner le développement du potentiel de valorisation et d'innovation de la recherche académique dans les domaines prioritaires du site d'Aix-Marseille,
- Encourager la création et le développement d'entreprises innovantes,
- Permettre aux acteurs du monde socio-économique et culturel d'accéder à de nouvelles connaissances, savoir-faire et technologies,
- Compléter les dispositifs de financement aux échelles locale (collectivités, SATT, incubateurs, Carnot), nationale (ANR, FUI, ANRT, Fondations, etc.) et européenne (EIC), pour construire un continuum de financement vers la valorisation et l'innovation,
- Augmenter les financements de la recherche académique par les acteurs du monde socioéconomique et culturel,
- Contribuer au développement et au rayonnement local, national et international du site d'Aix-Marseille.

Les caractéristiques du programme sont détaillées sur les diapositives 26 à 38. Le Comité de Pilotage A*MIDEX est sollicité pour valider le programme proposé, comme suit :

















Programme soumis à validation



Un programme pluriannuel établi sur la période 2019-2021 et doté d'un budget global de 6,5 M€ comportant 4 types d'actions:

Soutien à l'émergence de nouvelles collaborations avec le monde socio-économique et culturel ou autre donneur d'ordre Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 1 Partenariat avec une start-up du site d'Aix-Marseille (< 4 ans) Transfert technologique ou de savoir-faire Appel annuel

AAP Transfert 2

Partenariat avec au moins un acteur issu du monde socio-économique et culturel ou autre donneur d'ordre (entreprise, association, fondation, collectivité territoriale ou chambre consulaire) sur un projet de recherche exploratoire ou de transfert/valorisation

AAP annuel

Soutien à l'ingénierie et montage de projets européens pour des dépôts auprès de l'EIC (+ pilier 2?) Dispositif ouvert en continu

















Les échanges entre les membres du Comité de Pilotage A*MIDEX ont porté sur les sujets suivants :

- A quel besoin répond cette proposition ? Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX partage le constat que la France est très en retard sur les partenariats entre académiques et industriels. Il relate également le **travail de bilan** mené sur les actions initiées durant la période probatoire et présentées aux séances du Comité de Pilotage A*MIDEX, du 12 novembre 2018, 18 mars 2019 et 03 juin 2019;
- Trajectoire: les dispositifs présentés s'appuient sur le retour d'expériences des actions de la période probatoire et l'identification d'actions innovantes telles que le soutien à l'émergence de nouvelles collaborations, les partenariats avec les start-ups et l'attraction de grands comptes;
- Quel est le positionnement du programme par rapport à la SATT-SE ? La SATT-SE ne gère pas de recherche partenariale.
- Les délais proposés pour la mise en œuvre des contrats de collaboration sont ambitieux. Dans la phase d'élaboration des textes de cadrage, il faudra s'assurer de la faisabilité de ces délais, auprès de chaque tutelle susceptible d'intervenir au titre de mandataire unique.

















- Dans une démarche **bottom-up**, il est préconisé d'élargir à toutes les thématiques du site en prenant appui sur les instituts d'établissement ;
- Rapprochement avec les entreprises : il est proposé que des **clubs d'entreprises ou clubs de partenaires** soient créés au sein de chaque institut d'établissement ;
- Qu'est-ce qui est fait pour que les entreprises expriment leur besoin? Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX constate que la France ne s'est pas organisée pour que les entreprises connaissent les circuits. Toutefois, l'IdEx ne se substitue pas aux partenaires de l'IdEx, ni à l'université. Aussi, le programme de travail proposé a pour objectif de répondre à certaines questions identifiées;
- Le soutien à l'ingénierie et au montage de projets européens pour des **dépôts auprès de l'EIC** dont les modalités restent à définir est considéré comme une opportunité majeure ainsi qu'un défi ;
- Les relations avec les **pôles de compétitivité** seront amenées à être précisées en fonction des échanges en cours avec les tutelles ;
- Collaborations avec les **fonds d'investissement** : accord de principe ;
- Co-financement attendu : accord de principe sur des modalités contraignantes ;
- Recrutements : prééminence de la **compétence métier, qualitative** sur l'externalité des recrutements.

Le Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable, à l'unanimité, à la mise en œuvre du programme de travail 2019 – 2021, sous condition de la création de club entreprises et l'articulation du programme Transfert avec les instituts d'établissement.

La prochaine étape est constituée de la planification des actions (calendrier de lancement des actions) et de l'élaboration des textes de cadrage pour initier chacun des dispositifs.

5) <u>Impact des financements attribués aux unités de recherche sur la production</u> scientifique : unités de recherches en santé, sciences et technologies avancées

Cf. document en pièce jointe : étude d'impact des financements A*MIDEX sur la production scientifique du site Aix-Marseille (unités de recherches en santé, sciences et technologies avancées).

Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX propose de reporter ce sujet à la séance du Comité de Pilotage du 28 août 2019 et d'intégrer un benchmark avec trois universités, l'université d'Aarhus au Danemark, l'université de Lund en Suède et l'université de Manchester au Royaume-Uni.

L'avis du Comité de Pilotage est favorable, à l'unanimité, au report du sujet au Comité de Pilotage du 28 août 2019.

6) Fonds international: suivi des actions structurantes















Cf. documents en pièce jointe :

- UMI MSE avec le MIT : feuille de route scientifique 2020-2024,
- Collaboration bilatérale AMU Université Hébraïque de Jérusalem, Israël (HUJI): bilan des 4 projets collaboratifs.

La Chargée du pilotage de la Coopération internationale de Recherche au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation présente un point d'avancement des actions structurantes à l'international :

- Partenariat MEAE CNRS AMU UMIFRE CRFJ et IRMC (cf. diapositives 50 et 51),
- UMI 3466 MIT-CNRS-AMU "MSE" Multi-Scale Materials Science for Energy and Environment (cf. diapositives 52 à 55),
- Collaboration bilatérale AMU Université Hébraïque de Jérusalem, Israël (HUJI) : bilan de l'AAP 2017 (cf. diapositives 56 à 58).

Concernant les actions vis-à-vis de l'UMI MSE, le Vice-Président Recherche confirme que cela fonctionne bien, ce dont témoigne la qualité des publications. Le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX précise que les dispositifs déployés par l'IdEx n'ont pas vocation à être pérennes, conformément à la convention de dévolution IdEx − A*MIDEX. Aussi, les financements de 250 000€ s'arrêteront fin 2019. Ils seront toutefois perpétués au sein de l'établissement. Le financement sur l'enveloppe de la recherche, à compter de 2020, a été acté par délibération du Conseil d'Administration du 25 juin 2019 (délibération n° 14 - Approbation de l'enveloppe de moyens destinée à la recherche).

Le Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable, à l'unanimité, à la poursuite des actions structurantes à l'international, comme suit :

- UMIFRE: le double conventionnement par UMIFRE est en cours (budget A*MIDEX engagé: 23 000 € par UMIFRE par an). En termes d'activités, il est prévu le lancement d'un appel à projet défini conjointement, avec une enveloppe budgétaire annuelle de 30 000 € par UMIFRE sur une durée de 5 ans auxquels pourront s'ajouter le financement de mobilités (chercheurs, doctorants),
- UMI MSE: engagement A*MIDEX à hauteur de 250 000 € pour 2019 matérialisé dans l'avenant, et poursuite de l'engagement d'AMU dans cette UMI à travers d'autres financement après cette date,
- Collaboration bilatérale AMU Université Hébraïque de Jérusalem, Israël: le bilan des 4 projets est approuvé. Concernant la suite à donner et les éventuelles ré-orientations, le Vice-Président délégué à la Fondation A*MIDEX précise qu'il faudra interroger à partir de janvier 2020 les nouvelles équipes politiques sur la phase 2 du partenariat, pour une mise en œuvre en septembre 2020, et ce dans le cadre de la trajectoire 3.0. de l'IdEx. A ce stade, l'avis émis par le Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable d'autant qu'Israël est un partenaire prioritaire du site, avec des thématiques phares telles que les neurosciences, nanosciences et matériaux, et archéologie (lien avec l'UMIFRE).















7) AAC Chaires d'Excellence : suivi

Cf. documents en pièce jointe :

- Chaire IGS : rapport d'audition et ses annexes (dossiers des deux candidates auditionnées et projet chaire IGS),
- Chaire d'excellence CINaM: note relative à la demande de Chaire d'excellence du CINaM et ses annexes (dossier complet du candidat, fiche de poste, rapport du CDS, et projet chaire CINAM)

La Chargée de projet Attractivité de la Fondation A*MIDEX présente un suivi des projets Chaire d'Excellence des laboratoires IGS et CINaM.

Concernant le projet porté par l'IGS, l'audition des candidatures a été organisée le 1^{er} juillet 2019 – conformément à la demande du Comité de Pilotage A*MIDEX du 29 avril 2019.

Les enjeux de l'audition étaient de :

- Confirmer l'excellence des candidats pour cette Chaire d'excellence ;
- Confirmer la capacité d'attraction par l'IGS de profils de haut niveau, à l'échelle internationale ;
- Avant ouverture d'un poste au concours.

Le comité d'audition a conclu :

- Que l'IGS manquait aujourd'hui d'une puissance de frappe que seul un profil <u>expérimenté</u> pourrait lui donner ;
- Par une recommendation d'ouvrir un poste au concours pour mettre en place la chaire d'excellence à l'IGS, au niveau Professeur.

Dans la lignée du comité d'audition, le CNRS confirme qu'une instruction est mise à l'étude en vue de recruter d'autres profils jugés tout aussi intéressants, bien que moins expérimentés que ceux qui seront retenus pour la Chaire d'excellence au sein de l'IGS.

Après échanges, le Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable, à l'unanimité moins une abstention, à l'ouverture d'un poste CDD LRU, catégorie professeur, pour mettre en place la chaire d'excellence au sein de l'IGS.

Concernant le projet porté par le CINaM, la Chargée de projet Attractivité de la Fondation A*MIDEX rappelle la situation en préambule.

Le CINaM a déposé un projet de Chaire d'excellence de Professeur, dans le cadre de l'Unité Mixte Internationale « Matériaux Multiéchelle pour l'Energie et l'Environnement » (UMI 3466















AMU/CNRS/MIT). Le projet de Chaire était présenté comme ayant un triple objectif : de structuration; de recherche et d'enseignement.

Le Comité de pilotage A*MIDEX du 21 janvier 2019 avait indiqué que ce projet n'était pas prioritaire : le CINaM a obtenu un poste de Professeur 2e classe dans la campagne d'emploi AMU 2018-2019 correspondant à la demande de chaire d'excellence. Le Comité de pilotage avait cependant indiqué qu'il pourrait éventuellement réexaminer la demande, au terme du recrutement, sur le critère de la qualité du profil recruté. Compte-tenu de l'identification d'une candidature pertinente, Le Comité de Pilotage A*MIDEX est sollicité en vue d'un éventuel réexamen de la demande de Chaire, adaptée en « Chaire d'excellence environnée »

Le Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable, à l'unanimité à la poursuite des discussions en vue d'installer une Chaire d'excellence au sein du CINaM.

Enfin, la Chargée de projet Attractivité de la Fondation A*MIDEX rappelle brièvement le processus de l'Appel à Projets Chaire d'Excellence :

- Lancement annuel d'un Appel à projets Chaire d'excellence profils Enseignants-chercheurs acté en 2018 (Programmation Attractivité) ;
- En 2018, l'appel Chaire d'excellence profils Enseignants- chercheurs avait été lancé en septembre et avait clôturé à la mi-novembre, pour la sélection d'1 à 3 projets. Les premiers projets démarreront environ 13 à 15 mois après le lancement de l'appel;

Le Comité de Pilotage A*MIDEX est sollicité sur la question suivante : est-il **favorable à reconduire l'appel 2018** dans les mêmes conditions en 2019 et selon le même calendrier ?

Le Comité de Pilotage A*MIDEX est favorable, à l'unanimité à la reconduction de l'appel 2018 dans les mêmes conditions qu'en 2019 et selon le calendrier suivant :

- Lancement de l'appel en janvier 2020, permettant un bilan du processus Chaire conduit en 2018-2019 (délai de 4 mois à 12 mois),
- Date des recrutements estimée à septembre 2021,
- Eligibilité au dépôt des projets déjà déposés en 2018.

8) Prochaines échéances

Les prochains Comités de Pilotage se tiendront :

- le mercredi 28 août 2019 de 14h00 à 16h00 ;
- le lundi 09 septembre 2019 de 14h00 à 16h00 (comité de Pilotage exceptionnel).

Le prochain Conseil de Gestion se tiendra en septembre (la date sera communiquée prochainement).











